



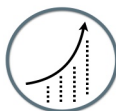
toute notre expertise à votre service

CONTRATS DU SPECTACLE : AGIR AVANT UN LITIGE / NOUVEAU

7 heures - 440 €



à distance



/10 (avis)



Description synthétique. Une description détaillée est remise lors de l'inscription.

PUBLIC

Administratrices/Administrateurs, chargé/es de production ou de diffusion. Directrices/Directeurs artistiques. Toute personne chargée des contrats du spectacle vivant

PRE-REQUIS

Être en charge de la rédaction, relecture... des contrats.

OBJECTIFS

- . Identifier les conditions de mise en œuvre de la responsabilité contractuelle
- . Comprendre ses conséquences en cas d'inexécution du contrat
- . Maîtriser les mécanismes permettant d'aménager contractuellement la responsabilité des parties

CONTENU DÉTAILLÉ - mis à jour le 25/08/2026

Comprendre les mécanismes de la responsabilité contractuelle

- . La distinction entre responsabilité contractuelle et responsabilité délictuelle
exemple de resp. contractuelle : un artiste ne se présente pas à une représentation prévue dans un contrat de cession de droits d'exploitation.
exemple de resp. délictuelle : Un passant est blessé par la chute d'un élément de décor ou d'une structure installée pour un spectacle en extérieur
- . Les conditions de mise en œuvre de la responsabilité contractuelle
 - de l'organisateur
 - des salariés intermittents
 - des prestataires techniques
- . Les conséquences d'une inexécution ou d'une mauvaise exécution du contrat

Identifier les préjudices (matériel, moral, corporel) et les mécanismes de réparation

- . Les principes de réparation en cas de manquement contractuel
- . Les conditions d'indemnisation d'un préjudice
- . L'articulation avec les autres sanctions de l'inexécution du contrat

Aménager et sécuriser la responsabilité dans les contrats de spectacle

- . Les clauses permettant d'encadrer la responsabilité des parties : limitation ou exclusion de responsabilité
- . Les clauses limitatives de responsabilité et leurs limites (notamment en cas de faute lourde ou dolosive)
- . Le rôle des garanties contractuelles et des assurances dans la prévention et la couverture des risques
 - responsabilité civile professionnelle
 - assurance annulation
 - assurance matériel
- . Les points de vigilance lors de la négociation des contrats
 - validité des clauses
 - anticiper les risques spécifiques
 - documenter les échanges



Mis à jour 25/08/2026

Copyright CAGEC©